

Conditions Générales

Les conditions suivantes s'appliquent à tout voyage avec Line Fournier.

Conditions d'inscription :

Le versement de la totalité du montant du voyage confirme votre inscription. Le programme peut être modifié en fonction des prévisions météorologiques, des horaires des vols et du confort de nos hôtes pour une organisation optimale du temps à disposition. Le versement est à effectuer sur le compte suivant:

Titulaire du compte: FOURNIER LINE

CH.SOUS LE BOIS 4

1197 PRANGINS

IBAN (e-banking): CH95 0900 0000 1667 0195 7

Adresse bancaire: PostFinance SA Mingerstrasse 20 3030 Berne

SWIFT/BIC: POFICHBEXXX

Annulation

Un montant de 100 euros par personne pour frais de dossier sera facturé quelle que soit la date d'annulation.

En plus de ce montant, il sera retenu des frais d'annulation selon le barème suivant:

- 120 à 90 jours avant le départ: 20% du prix forfaitaire
- 89 à 61 jours avant le départ: 30% du prix forfaitaire
- 60 à 31 jours avant le départ: 50% du prix forfaitaire
- 30 à 10 jours avant le départ: 75% du prix forfaitaire
- Moins de 10 jours avant le départ: 100% du prix forfaitaire

Prescriptions sanitaires & Covid, Visas

Vous êtes personnellement responsable de l'établissement de vos documents de voyage et de la validité de vos passeports ou carte d'identité. De même, vous êtes personnellement responsable de l'observation des prescriptions d'entrée, de santé et de devises. Tous nos services et nos fournisseurs respectent et appliquent les consignes du plus récent DPCM (Décret de la Présidence du Conseil des ministres) en vigueur.

Assurance obligatoire

Le prix des voyages ne comprend aucune assurance. Les assurances des participants (annulation voyage, vol avion, bagages, retour prématuré, accidents etc.) sont à leur charge et nous déclinons toute responsabilité en cas de changement de programme ou d'accidents durant la durée du voyage. Il est vivement recommandé, dès la confirmation du voyage, de souscrire à une assurance appropriée. Il est aussi rappelé que tout participant aux voyages doit être au bénéfice d'une assurance maladie et accidents.

Notes importantes

Line Fournier n'agit pas en qualité d'agence de voyage agréée et décline toute responsabilité en cas de sinistre, accident, vol, litige ou retard causé par des prestataires tiers (loueurs, hébergeurs, etc.). Le programme peut être modifié en fonction des prévisions météorologiques, des horaires des vols et du confort de nos hôtes pour une organisation optimale du temps à disposition.

Mention légale

Ce contrat est régi par le droit suisse.

Le for juridique est à Lausanne, Suisse.

Line Fournier agit en tant que prestataire de service de conseil et de coordination de voyage, et non comme organisateur de voyages au sens de la LTV (Loi sur les voyages à forfait).

Clause sur la portée des recommandations

Les recommandations proposées dans le cadre de ce voyage sont le fruit d'une connaissance approfondie de la Sicile, enrichie par de nombreuses années d'exploration, de rencontres locales et d'expériences personnelles. Chaque adresse – qu'il s'agisse d'un hébergement, d'un restaurant ou d'un prestataire – est sélectionnée avec soin, dans le but d'offrir une expérience de qualité, authentique et adaptée à vos attentes.

Toutefois, même avec le plus haut degré de professionnalisme, aucune agence ne peut prétendre avoir testé l'ensemble des établissements présents sur le territoire. Il peut arriver que certaines prestations évoluent ou varient selon les périodes, les équipes en place ou les conditions locales. Cette clause vise à rappeler que ces suggestions, bien qu'établies avec sérieux et bienveillance, ne sauraient engager une responsabilité contractuelle quant à la satisfaction finale, laquelle dépend aussi de facteurs extérieurs et personnels.

Je soussigné.....ai pris connaissance et adhère au conditions générales du voyage.

Date et signature